



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Changement climatique

Question au Gouvernement n° 1587

Texte de la question

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mme la présidente . La parole est à M. Gérard Leseul.

M. Gérard Leseul . Le groupe Socialistes et apparentés présente à son tour ses sincères condoléances à la famille et aux proches de notre collègue Béatrice Bellamy.

L'épisode de chaleur qui touche la France continue de monter en puissance. Hier, les températures se sont établies entre 32 °C et 35 °C, avec des pointes à 36 °C dans l'Ouest. Aujourd'hui, Météo France a placé huit départements de l'Ouest en vigilance orange pour risque de canicule ; demain, les températures seront encore plus élevées. Cet épisode est frappant par son intensité, sa précocité, sa durée et son étendue, puisqu'il touche toute l'Europe de l'Ouest.

Ce dôme de chaleur, dû au dérèglement climatique, a déjà des conséquences dramatiques sur les personnes vulnérables, sur notre économie, sur notre santé, sur les écosystèmes, sur le monde agricole, sur les productions animales et végétales. Il n'est d'autre choix que de réduire rapidement nos émissions de gaz à effet de serre pour stabiliser la quantité de carbone dans l'atmosphère, qui est en grande partie responsable de ces événements. (*Applaudissements* sur les bancs des groupes SOC et EcoS.) Il faut davantage de sobriété et il faut renforcer la transition énergétique du bâti et des mobilités.

À cet égard, le troisième plan national d'adaptation au changement climatique est largement insuffisant. Il ne protège pas efficacement ni équitablement les populations exposées aux risques climatiques et ne garantit pas un financement à la hauteur des enjeux. Ce plan n'aborde quasiment pas les questions de justice sociale, alors même que le changement climatique exacerbe les inégalités. Il ne définit pas non plus de seuil de température pour protéger les travailleurs en cas de forte chaleur, contrairement à ce que prévoient plusieurs pays.

Les mesures prises en faveur de l'électrification des usages et de la rénovation thermique des logements sociaux, des bâtiments publics – Ehpad, crèches – comme des logements particuliers sont très insuffisantes. Fin 2025, 83 000 dossiers MaPrimeRénov' étaient encore en attente ; de très nombreux travaux déjà réalisés n'ont toujours pas fait l'objet d'un remboursement de l'État. Ce n'est pas acceptable. De surcroît, lors de la réouverture du guichet MaPrimeRénov', le champ des travaux éligibles a été restreint. Nous regrettons très sérieusement ce *stop and go* et l'incohérence des politiques publiques. Quelles mesures d'urgence... (Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés des groupes SOC et EcoS applaudissent ce dernier.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe RN.*)

Mme Monique Barbut, ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales

sur le climat et la nature . La chaleur atteint en effet un niveau inédit en ce mois de mai. Malheureusement, nous disons chaque année qu'un niveau inédit est atteint – en début d'année, nous l'avons dit au sujet des crues.

M. Alexandre Dufosset . Tiens, une nouvelle ministre ! Bienvenue, madame !

Mme Monique Barbut, ministre . Toutes ces questions sont liées, comme vous l'avez dit, au réchauffement climatique. Face à ce phénomène, il faut marcher sur deux jambes : la première est la réduction des émissions – c'est ce que nous nous efforçons de faire avec le plan d'électrification...

Mme Christine Arrighi . Ça ne fonctionne pas !

Mme Monique Barbut, ministreet j'espère que vous le soutiendrez. La seconde est l'adaptation au changement climatique : nous ne pouvons pas en faire l'économie.

M. Gérard Leseul . Où est-elle ?

Mme Monique Barbut, ministre . Vous ne pouvez pas dire que nous ne faisons rien.

Mme Christine Arrighi . Si !

Mme Monique Barbut, ministre . Le plan national d'adaptation au changement climatique comprend un certain nombre d'actions : végétalisation des écoles, lutte contre les îlots de chaleur urbains, amélioration de la connaissance des vulnérabilités locales et transformation de l'espace public.

Dans le cadre de la loi de finances pour 2026, nous avons décidé de flécher 50 % des crédits du fonds Vert vers l'adaptation au changement climatique et vers les plans climat-air-énergie territoriaux, qui sont essentiels pour les élus locaux.

Mme Dieynaba Diop . Cela ne répond pas à la question !

Mme Monique Barbut, ministre . Le logement sera, j'en conviens, l'un des principaux enjeux de l'adaptation. C'est pourquoi nous avons maintenu les moyens de l'Agence nationale de l'habitat à 3,5 milliards d'euros, soit le même niveau qu'en 2025.

M. Sébastien Peytavie . Il faudrait 10 milliards !

Mme Monique Barbut, ministre . Pour ce qui concerne les îlots de chaleur, la problématique thermique dans les constructions neuves a été prise en compte ; elle est inscrite dans la réglementation environnementale RE2020.

M. Sébastien Chenu . À l'année prochaine, madame la ministre !

M. Benjamin Lucas-Lundy . Deux minutes pour ne rien dire : lamentable !

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1587

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité et négociations internationales

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité et négociations internationales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 27 mai 2026